

COMMUNICATION SUR LE PROGRES

Rapport 2017



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.



Sommaire

Sommaire	1
Déclaration du Directeur.....	2
Le Global Compact.....	3
Présentation de Cortex.....	6
Principes relatifs aux Droits de l'Homme	7
Principes relatifs aux normes internationales du travail	10
Principes relatifs à l'environnement.....	13
Principes relatifs à la lutte contre la corruption.....	18



Déclaration du Directeur

Dans la continuité de notre engagement en 2015, je suis heureux de confirmer que Cortex réitère son soutien envers les dix principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Je conviens que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

Ce rapport 2017 témoigne de nos progrès réalisés à ce jour et les actions que nous allons mettre en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations quotidiennes de Cortex.

Philippe MARILL
Directeur Général



Le Global Compact

Présentation

Le Global Compact (ou Pacte Mondial) des Nations Unies a été lancé en 2000 comme un appel aux organisations du monde entier à aligner volontairement leurs opérations et stratégies avec 10 principes universellement acceptés dans les domaines des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement, et de la lutte contre la corruption. Le Global Compact est la plus large initiative mondiale en matière de responsabilité sociétale avec plus de 12 000 participants dans 170 pays.

Ces principes fournissent une feuille de route pour les organisations qui souhaitent faire progresser leur démarche de responsabilité sociétale. Les entreprises adhérentes s'engagent à communiquer annuellement sur leur progrès concernant les 4 thématiques et également à agir en faveur des objectifs plus large des Nations Unies, notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le Pacte Mondial est donc :

- Une démarche volontaire visant à promouvoir la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
- Un cadre de valeurs universelles
- Un réseau mondial d'entreprises et autres parties prenantes
- Une plateforme d'apprentissage et d'échanges

Le Pacte Mondial n'est pas :

- Juridiquement contraignant
- Une norme ou un label ou une certification
- Un organisme de contrôle

Les 10 principes du Pacte Mondial

1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

Droits de l'Homme

2

Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Normes internationales du travail

6

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

4

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

8

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Environnement

7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.

5

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Lutte contre la corruption

9

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Les Objectifs de Développement Durable

L'Agenda 2030 de l'ONU, établi en septembre 2015, repose sur 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Les ODD ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable.

Les ODD sont au cœur de l'action du Global Compact. Cependant, les 10 principes du Global Compact demeurent le socle de l'engagement des entreprises envers les Nations Unies et leurs parties prenantes. Une corrélation entre les 10 principes du Global Compact des Nations Unies et les 17 ODD des Nations Unies peut être mise en avant, comme l'indique le schéma ci-dessous.



Présentation de Cortex

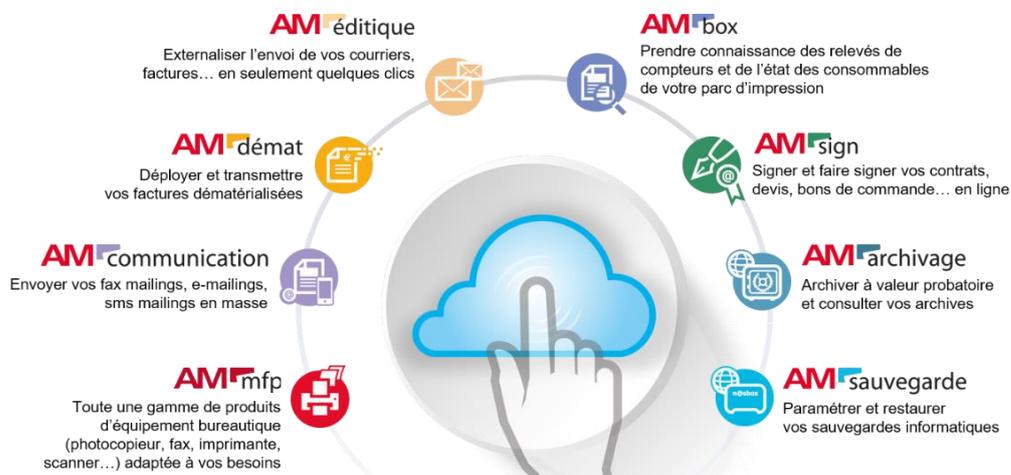
Notre activité

Cortex se positionne dans le domaine de la gestion globale du document. Deux typologies de gestion sont prises en charge :

- **Le courrier sortant** rassemblé sous l'étiquette « **Editique** » permet à partir de tout support informatique de personnaliser tout document et de l'expédier vers le client ou prospect final.
- **Le courrier entrant** est orienté sur deux axes, l'un proposant le traitement d'opérations particulières telles que les votes par correspondance, la réception de contrats, avec dépollution, numérisation, « océrisation », saisie intelligente et restitution sous diverses formes, l'autre correspondant à une gestion quotidienne de tous les documents d'une entreprise.

Notre clientèle est issue de divers secteurs d'activités tels que la banque, l'assurance, l'industrie, la santé, la communication et les collectivités locales.

Nos produits



Nos chiffres clés

- 22 ans d'expertise
- 83 collaborateurs
- 11 millions d'euros de chiffre d'affaires
- Certifié ISO 9001

Principes relatifs aux Droits de l'Homme



*Journée mondiale
des droits de
l'Homme :
10 décembre*



Principe 1: Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme



Principe 2: Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme

Notre politique

Cortex s'engage à appliquer et respecter :

- La législation française
- Les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948
- Les principes de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et notamment l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants

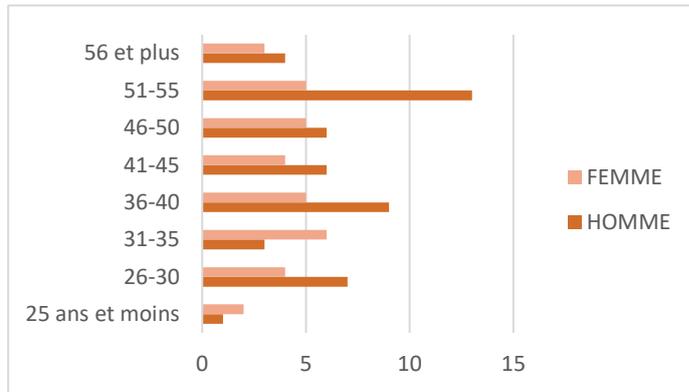
Nos actions et nos résultats

Les actions menées concernent les thématiques suivantes :

- Egalité
- Ethique
- Solidarité

EGALITE

Diversité



Répartition des effectifs en fonction de l'âge et du sexe (31/12/2017)

Toutes les tranches d'âges sont représentées et de manière assez équilibrée.

Sexes



Répartition hommes/femmes parmi les cadres au 31/12/2017

On observe une quasi **égalité** entre le nombre de **femmes et d'hommes cadres** sur l'ensemble de la Société.

Handicap



Nous faisons appel pour **certaines activités** à des **Etablissements et services d'aide par le travail** (ESAT) notamment pour l'entretien des espaces verts et des prestations de mise sous pli.

ETHIQUE

Protection des données personnelles



Un **groupe de travail** œuvre pour la **mise en conformité** au règlement européen sur la protection des données personnelles. La formation de cette équipe sur le sujet est prévue au 1^{er} trimestre 2018.

Questionnaire fournisseurs

Un **questionnaire** incluant des questions relatives à la **RSE** est envoyé à nos **fournisseurs** lors de la première année de partenariat puis tous les deux ans.



SOLIDARITE

Développement local

Nous favorisons le **développement économique et humain local** en ayant recours à des prestataires localisés au sein de **notre zone industrielle** ou zone géographique. Ces entreprises sont amenées à intervenir pour :

- Des prestations liées à **l'infrastructure du bâtiment**
- Des prestations liées au **matériel informatique**
- Des prestations d'**imprimerie**

Aventure humaine et sportive

Deux salariées ont participé à la 27^{ème} édition du rallye Aïcha des Gazelles. Cette aventure, c'est le rêve d'une des participantes.



Ce rallye raid :

- Est 100% féminin
- A lieu au Maroc
- Se déroule pendant 10 jours et sur 1300 km hors-piste
- Est responsable en s'inscrivant dans une démarche environnementale et citoyenne.

C'est le seul **évènement automobile** à être **certifié ISO 14001**. De plus, l'association Cœur de Gazelles s'appuie sur la logistique du rallye pour mettre en œuvre des projets solidaires répondant aux besoins des populations locales ; notamment une caravane médicale itinérante en parallèle de la course afin de dispenser des **consultations médicales** aux populations n'ayant **pas accès aux soins**. Les participantes s'engagent à récolter des dons qui seront distribués par l'association au cours du rallye (livres, jouets, vêtements...).

Cortex et de nombreux sponsors ont contribué financièrement à cette aventure. Cet évènement fédérateur a permis aux **saliés** de soutenir nos deux gazelles, notamment à travers leurs **dons**. L'acheminement de ces dons sur le site de Nice a été pris en charge par Cortex.

Nos axes d'amélioration pour 2018

- Formaliser la culture et les valeurs de Cortex, et les mettre en avant sur notre site internet
- Faire un don à une association de défense des droits de l'homme

Principes relatifs aux normes internationales du travail



Notre politique

Cortex s'engage à :

- Respecter la législation française dont le code du travail et le code de la santé publique
- Ne pas recourir au travail des enfants ou à toute forme de travail forcé
- Respecter le principe de non-discrimination à l'embauche
- Respecter et favoriser la parité
- Collaborer avec la médecine du travail
- Contribuer au dialogue social, à travers la DUP
- Respecter la réglementation en matière de santé et sécurité au travail

Cortex exerce ses activités en France, et travaille à 99,9% avec des entreprises françaises. De plus, Cortex n'a aucune activité dans les pays « à risques » en termes de violation des droits des travailleurs et des droits de l'Homme.

Nos actions et nos résultats

Les actions menées concernent les thématiques suivantes :

- Santé et sécurité au travail
- Dialogue social
- Compétences

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Conditions de travail



Suite aux fortes chaleurs de cet été, **un plan canicule** a été mis en place pour le personnel n'ayant pas la climatisation dans les bureaux et pour qui les changements d'horaires n'impactent pas la production. Les mesures prises sont :

- la modification des **horaires de travail**
- le **télétravail** l'après-midi
- des **bouteilles d'eau et des brumisateurs** à disposition.



Visite médicale

En 2017, 92% des salariés sont **à jour** de leur **visite médicale**.

En 2016, 96.5 % des salariés étaient à jour.

Sauveteur secouriste du travail

11 personnes formées aux gestes de premiers secours



Equipement de protection collective



En 2016, un diagnostic pénibilité a démontré une exposition au bruit supérieure à 83 dB pour 6 personnes.

dB
DECIBEL

En 2017, un **caisson phonique** a été mis en place sur la machine de mise sous pli, à l'origine de ce volume sonore élevé.

Accidents

3 accidents de travail dont 2 accidents de trajet en 2017.

En 2016, 2 accidents de travail ont été déclarés dont 1 accident de trajet.

114 jours calendaires d'arrêt de travail en 2017.

Equipement de protection individuelle



Des EPI sont à disposition de l'ensemble des salariés « exposés » depuis 2016.



Bien-être



Une **enquête de satisfaction interne** a été menée pour mesurer le niveau de satisfaction des collaborateurs, et connaître leurs **attentes et leurs besoins**. Cette



enquête a permis de mettre en œuvre des actions d'amélioration sur les insatisfactions identifiées, notamment sur la communication qui semble poser problème.

81 % des salariés sont globalement **satisfait** de leur emploi

DIALOGUE SOCIAL

Télétravail

2 salariés reconnus en **télétravail** sur leur contrat de travail en 2017

Délégation Unique du Personnel



Les différentes instances représentatives du personnel (CE, CHSCT...) assurant le lien entre les collaborateurs et la direction, ont été transformées en DUP (Délégation Unique du Personnel) depuis 2014.

7 réunions de DUP dont 2 extraordinaires en 2017

COMPETENCES

Entretiens d'évaluation et professionnel

65 % des entretiens ont été réalisés

Les **entretiens professionnels** ont été mis en place en 2017.



Formation

27% des salariés ont suivi une formation en 2017

Nos axes d'amélioration pour 2018

- Améliorer le taux de réalisation des entretiens annuels, le taux de visite médicale à jour et la formation des salariés
- Favoriser le télétravail
- Ajouter au règlement intérieur l'interdiction de fumer des cigarettes électroniques dans l'enceinte des bâtiments
- Communiquer sur la consommation d'alcool et ses dangers
- Améliorer l'environnement « salle de pause / repas »

Principes relatifs à l'environnement



Journée mondiale
de
l'environnement :
5 juin



Principe 7: Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement



Principe 8: Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement



Principe 9: Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Notre politique

Cortex s'engage à :

- Respecter le code de l'environnement en vigueur
- Réduire son empreinte environnementale impliquant une baisse des consommations d'énergie et des ressources naturelles, ainsi qu'une diminution des émissions de gaz à effet de serre

Nos actions et nos résultats

Les actions menées concernent les thématiques suivantes :

- L'énergie et les ressources naturelles
- Les déchets
- Les achats
- La sphère d'influence

ENERGIE ET RESSOURCES NATURELLES

Les machines



Le parc machine actuel est constitué principalement d'automates labélisés Energy Star, synonyme de **diminution de la consommation d'énergie** :

100 % des machines **d'impression laser et jet d'encre**
80 % des machines de **mise sous pli**

L'ensemble des machines d'**impression jet d'encre** sont caractérisées par une **impression à froid**, réduisant l'émission des gaz à effet de serre contrairement à la technologie « toner » qui chauffe.

Certification ISO 11798 des encres ComColor X-Jet Riso utilisées

La certification garantit la **durabilité** de l'écriture, de l'impression et de la reprographie sur les documents d'archives. Ces encres sont résistantes à l'eau, à l'usage et à la chaleur.

Les éclairages



L'éclairage a été amélioré à l'occasion de travaux d'aménagement

20% de l'éclairage au sein de Cortex est constitué d'**ampoules LED**



La dématérialisation



La dématérialisation des fiches de paies a été proposée aux salariés en novembre 2017.



45% des fiches de paie dématérialisées au 31/12/2017

Séchage des mains

Au niveau des toilettes, des **dérouleurs tissus** sont à disposition pour s'essuyer les mains plutôt que des serviettes en papier.

Les gobelets plastiques



La machine à café propose l'**option « sans gobelet »**.

DECHETS

Les encres

Nos imprimantes Xerox utilisent des encres Xerox **non toxiques** et l'absence de distillat de pétrole dans les poudres permet de ne **pas** avoir de **déchets huileux**.

Les encres Xerox et ComColor X-Jet de Riso sont **désencrables**.



Toners et cartouches

Conibi recycle l'ensemble de nos :



- Cartouches / toners **vides** (production et bureaux)
- **Consommables** utilisés en **production** par les machines d'impression

Film plastique

Solarz **recycle** également **le film étirable** PET, utilisé pour filmer nos palettes.

Papier et carton

Dans le cadre de son activité, notre entreprise consomme énormément de papier et de carton. Il est donc primordial pour nous de veiller à leur recyclage et leur valorisation. Notre prestataire Solarz les collecte, et nous fournit un certificat indiquant le volume recyclé.

De plus, des cartons pour le recyclage du papier sont présents dans tous les bureaux.



PAPIER



CARTON

66 tonnes de papier recyclé en 2017

27 tonnes de cartons recyclé en 2017

Capsules Nespresso



Environ **1000 dosettes de café** Nespresso recyclées en 2017.

Piles

Un **collecteur** de piles usagées est en place.

Luminaires

Des lumibox et tubibox sont à disposition pour la **collecte des ampoules et néons usagés**, afin de permettre leur recyclage.

Don de papier aux écoles maternelles et crèches



Lorsque nos clients nous demandent de détruire leur papier à entête que nous stockons, nous massicotons les feuilles ; afin d'obtenir des feuilles de papier blanc vierge, que nous donnons aux mairies des communes proches (Neuilly-sur-Marne et Neuilly-Plaisance), pour une **distribution en écoles et crèches**, ainsi qu'aux écoles des parents salariés, pour les dessins des enfants.

Dons d'environ 200 000 feuilles en 2017

ACHATS

Papier



Notre service « Achats » référence les fournisseurs respectant les **normes PEFC et FSC**.

Le papier utilisé est :

- Certifié **FSC**
- Certifié **écolabel européen**

Nous utilisons du papier en 80 grammes plutôt qu'en 90 grammes.

Enveloppes



90% de nos enveloppes sont certifiées **NF Environnement**.

La fenêtre en papier cristal des enveloppes est composée à **100% de pâte Kraft**.

La majorité des encres sont à base d'eau aux pigments organiques naturels, et les colles sont également à base d'eau, non toxiques.

Produits recyclables

Le **papier** et les **enveloppes** sont **100 % recyclables et biodégradables**.

Neutralité carbone de notre principal fournisseur : La Poste

Notre principal sous-traitant pour **l'envoi de nos courriers et colis** est **la Poste**, entreprise qui affiche une neutralité carbone.

Pour information :



Ecolabel **européen**

Prise en compte
du cycle de vie
du produit



PEFC (Plan European Forest Certification)

Gestion durable des
forêts



FSC (Forest Stewardship Council)

Gestion durable des
forêts



NF Environnement

Produits à impact
réduit sur
l'environnement

SPHERE D'INFLUENCE

Les salariés

Le service Qualité sensibilise nos collaborateurs sur les différentes thématiques RSE, notamment via l'intermédiaire de « **flashs RSE** », envoyés par mail à l'ensemble des collaborateurs et apposés sur le tableau d'affichage.

Les fournisseurs

Un **questionnaire** est envoyé à chaque fournisseur notamment pour connaître **ses certifications**.

Les clients

Le message « **Pensez à l'environnement : n'imprimez ce message qu'en cas de nécessité.** » est présent en signature de chaque mail.

Nos axes d'amélioration pour 2018

- Estimer notre bilan carbone
- Fournir des mugs Cortex à chaque salarié
- Remplacer l'éclairage par des ampoules LED sur l'ensemble de la Société

Principes relatifs à la lutte contre la corruption



*Journée mondiale
de lutte contre la
corruption :
9 décembre*



Principe 10: Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Notre politique

Cortex s'engage à :

- Soutenir la convention des Nations Unies contre la corruption
- Respecter les lois anti-corruption et la réglementation en vigueur
- Proscrire toute forme de corruption dans l'exécution de ses contrats

Nos actions et nos résultats

BONNES PRATIQUES

Papier labellisé

Nous n'achetons pas de papier issu de bois de source illégale ou controversée.

(Label PEFC ou FSC exigé)

Caméra de surveillance

Présence de **caméras** de surveillance dans les ateliers de production et dans les locaux de manière générale.

ISO 9001

La **certification ISO 9001** atteste du respect des processus mis en place pour garantir la qualité dans notre entreprise. Un **système de relecture et de validation des prix** avant chaque envoi de proposition commerciale garantit le **non-favoritisme** en échange de bénéfices personnels.

Ecovadis

Ecovadis : évaluation de notre performance environnementale, sociale et **éthique**.

Sanctions

Aucune sanction de l'entreprise auprès des instances juridiques

Nos axes d'amélioration pour 2018

- Rédiger une charte anti-corrupcion
- Rédiger une charte achats responsables
- Sensibiliser les commerciaux sur les risques de corruption



75-77 rue des Frères Lumière
93331 Neuilly-sur-Marne cedex

Tel : 01 49 44 52 00

contact@groupe-cortex.com

www.groupe-cortex.com